

Communiqué de presse

Genève, le 25.11.2020

A Genève, les macarons de stationnement journaliers sont désormais dématérialisés.

L'application web multipark.ch développée par la Fondation des Parkings permet un achat et une activation des droits de stationnement de type macaron journalier, en tout temps et à distance. Les usagers n'ont plus besoin d'apposer un macaron physique derrière leur pare-brise, le contrôle du droit de stationnement se faisant à partir de la plaque d'immatriculation du véhicule. Des fonctionnalités spécifiques sont proposées aux entreprises.

Un stationnement facilité, pour la journée ou la demi-journée, dans toutes les zones à macarons du canton

Le macaron « Tout public » permet de stationner, pour une journée ou une demi-journée, dans l'ensemble des zones à macarons du canton de Genève, sans condition particulière. Le macaron « Plus » permet aux entreprises disposant de véhicules sérigraphiés, comme des camionnettes-outils, des véhicules approvisionnant les chantiers, ainsi que des véhicules d'intervention d'urgence, de stationner sur les cases bleues et blanches dans toutes les zones à macarons, dans le cadre de l'activité professionnelle, pour une journée ou une demi-journée.

L'application web multipark.ch est disponible en français, allemand, italien et anglais. Elle accepte les règlements par Visa, Master Card, Carte Postfinance, E-Finance ou Twint et envoie des justificatifs de paiement par mail. Elle permet de saisir plusieurs plaques d'immatriculation et de choisir le véhicule utilisé.

Des fonctionnalités spécifiques pour les entreprises

Les entreprises peuvent acheter des macarons à l'avance, créer des sous-comptes pour chacun de leurs collaborateurs, limiter les utilisations et enregistrer plusieurs véhicules. Elles ont aussi la possibilité d'ajouter un commentaire lors de l'activation, par exemple en précisant le chantier concerné ou le nom du client.

Les macarons papier en stock restent valables jusqu'à la date de fin indiquée sur le support.

Une position de leader national en matière de dématérialisation des droits de stationnement

« La Fondation des Parkings a fourni 175'000 macarons d'une journée et d'une demi-journée en 2019 aux entreprises actives dans notre canton » relève le directeur général M. Damien Zuber. « Avec l'extension du paiement horaire par smartphone sur la voie publique, désormais actif à Carouge et tout prochainement à Lancy, le développement d'un système d'accès aux vélostations, velocity.ch, accessible dans 25 vélostations dans toute la Suisse, la mise en service de multipark.ch confirme notre position de leader national en matière de dématérialisation des droits de stationnement ».

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

Monsieur Damien Zuber, Directeur général, par l'intermédiaire de Madame
Emmanuelle Merle, Responsable communication : 022 827 48 23 – e.merle@fondation-parkings.ch
Fondation des Parkings - Carrefour de l'Etoile 1 - CP 1775 - 1211 Genève 26
Tél : 022 827 44 90
www.geneve-parking.ch

La Fondation des Parkings est un établissement public autonome créée par l'Etat de Genève en 1969. Elle a pour mission d'encourager, construire, exploiter et gérer des places de stationnement et de veiller au respect de la législation en la matière. Premier opérateur du stationnement en Suisse en termes de nombre de places, elle gère 30'000 places pour véhicules motorisés et vélos dans près de 200 parkings – P+R, parkings publics et privés – et quelque 30'000 places sur la voie publique. Elle emploie 190 collaborateurs sur 6 sites à Genève. Partenaire actif de la mobilité à Genève et sa région, la Fondation étoffe constamment son offre et ses services pour répondre aux besoins et aux attentes des usagers.